

# Toumaï Action



Toumaï - l'Ancêtre des Humains

Lettre mensuelle au service de la recherche et du développement  
éditée par le Centre National d'Appui à la Recherche (CNAR)

Président d'honneur : Pr Michel Brunet

Directeur de publication : Dr Baba El-hadj Mallah

Avec le soutien du Service de Coopération et d'Action Culturelle de l'Ambassade de France au Tchad

N° 011 - septembre 2007

Distribution gratuite

## **36<sup>ème</sup> SESSION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ECOLE INTER-ETATS DES SCIENCES ET MEDECINE VETERINAIRES (EISMV) DE DAKAR**

*N'Djaména, 27-30 août 2007*

### **COMMUNIQUE FINAL**

La 36<sup>ème</sup> session ordinaire du Conseil d'Administration de l'Ecole Inter-Etats des Sciences et Médecine Vétérinaires (EISMV) de Dakar s'est déroulée le 30 août 2007 à la salle de Conférences de la Commission Economique, du Bétail, de la Viande et des Ressources Halieutiques (CEBEVIRHA) à N'Djaména (TCHAD).

Treize (13) Etats étaient présents :

- Le Benin ;
- Le Burkina ;
- Le Cameroun ;
- La Centrafrique ;
- Le Congo
- La Côte d'Ivoire ;
- Le Tchad;
- Le Gabon
- La Mauritanie ;
- Le Niger ;
- Le Rwanda ;
- Le Sénégal ;
- Le Togo.

Le Président en exercice du Conseil d'Administration, son Excellence Monsieur Henri OSSEBI, Ministre de l'Enseignement Supérieur de la République du Congo a assuré la présidence des travaux qui se sont déroulés dans une ambiance fraternelle.

Les travaux du Conseil d'Administration ont été précédés par la réunion du Comité des Experts les 27, 26 et 29 août 2007.

Participaient également au Conseil d'Administration :

- Le Directeur de l'Ecole, en qualité de Secrétaire du Conseil d'Administration ;
- Le Président du Comité des Experts.

Ont été invités :

- Les partenaires en particulier la Coopération française ;
- Le Burundi et la Guinée Equatoriale en tant que observateurs.

La cérémonie d'ouverture a eu lieu dans la salle de Conférences de la Commission Economique du Bétail, de la Viande et des Ressources Halieutiques (CEBEVIRHA) à N'Djaména (TCHAD).

Elle était placée sous le haut patronage de son Excellence, Monsieur le Premier Ministre, Chef du Gouvernement de la République du Tchad, le Docteur NOURADINE DELWA KASSIRE COUMAKOYE.

Quatre allocutions ont été prononcées respectivement par :

- Le Président du Comité d'organisation ;
- Le Directeur de l'EISMV de Dakar ;
- Le Président en exercice du Conseil d'Administration ;
- Le Premier Ministre de la République du Tchad.

A l'issue de la cérémonie d'ouverture de la 36<sup>ème</sup> session ordinaire du Conseil d'Administration de l'EISMV, une pause a été observée pour permettre aux personnalités officielles de se retirer.

Le Conseil d'Administration a démarré ses travaux dans la salle de Conseils de la CEBEVIRHA à N'Djaména.

Après vérification du quorum, l'ordre du jour du Conseil d'Administration comportait 6 points à savoir :

1. Intervention des partenaires de l'EISMV ;
2. Lecture du compte rendu de la réunion du comité des Experts ;
3. Discussion du compte rendu de la réunion du comité des Experts ;
4. Questions diverses ;
5. Election du Président du Conseil d'Administration ;  
Date et lieu de la tenue de la 37<sup>ème</sup> session ordinaire du Conseil d'Administration.

Le Conseil d'Administration, a noté avec satisfaction les relations de partenariat tissées en particulier avec la Coopération française et a remercié celle-ci pour son appui constant à l'Ecole.

Le Conseil s'est par ailleurs félicité de la qualité du travail effectué par les Experts et du chemin positif parcouru par l'Ecole et ceci constitue un exemple pour les structures d'enseignement supérieur de la sous-région.

Le Conseil d'Administration s'est penché sur la situation pédagogique et de la recherche, la situation administrative, technique et financière de l'Etablissement et les doléances des personnels et des étudiants.

En outre, le Conseil d'Administration, après avoir pris connaissance des efforts déployés pour la réhabilitation des infrastructures de l'Etablissement, encourage le Directeur de l'EISMV à poursuivre ces travaux.

Le Conseil d'Administration s'est félicité du bon climat général qui a prévalu au sein de l'Etablissement au cours de cette année académique avec la semestrialisation des activités pédagogiques.

A cet égard, le Conseil a souligné l'urgence de la finalisation du projet d'établissement et invité le Directeur de l'EISMV à adressé une copie dudit projet à chaque Etat membre.

Le Conseil d'Administration, après avoir pris acte de l'état d'avancement du projet de l'établissement, a invité le Directeur à accélérer le processus d'élaboration du plan stratégique de ce projet qui constitue un outil de développement institutionnel de l'EISMV.

Le Conseil d'Administration, après avoir pris connaissance successivement du rapport d'exécution du budget 2006 et du rapport du contrôleur financier, donne quitus au Directeur de l'EISMV pour sa gestion exercice 2006.

Le projet de budget exercice 2008 de l'EISMV, est arrêté en recette et en dépenses à la somme de 1. 142. 483. 000 FCFA, soit une augmentation de 126.817.000 FCFA en valeur absolue et 12,49% en valeur relative.

Par ailleurs, le Conseil d'Administration a approuvé après avoir été informé du souhait du Burundi et de la Guinée Equatoriale d'adhérer à la convention portant création et organisation de l'EISMV de Dakar, a demandé au Président en exercice dudit Conseil et au Directeur d'entreprendre des démarches auprès des Hautes Autorités de ces Pays frères pour un heureux aboutissement.

Le Conseil d'Administration a approuvé l'organisation de la célébration du 40<sup>ème</sup> anniversaire d'existence de l'EISMV et a demandé à la Direction de tout mettre en œuvre pour la réussite de cette manifestation au cours de l'année 2008.

Le Conseil d'Administration a adopté :

- Deux recommandations
- Une résolution
- Sept décisions
- Une motion de remerciements à son Excellence, Monsieur IDRIS DEBY ITNO, Président de République du Tchad, Chef de l'Etat.

En marge des travaux du Conseil d'Administration, les Ministres et les Chefs de Délégation ont été reçus en audience par le Premier Ministre, Chef du Gouvernement de la République du Tchad, le Docteur NOURADINE DELWA KASSIRE COUMAKOYE.

A l'issue de ce Conseil, la République du Cameroun a été retenue pour abriter La 37<sup>ème</sup> session ordinaire du Conseil d'Administration de l'EISMV qui se tiendra en octobre 2008.

Son Excellence, Docteur IDRIS OUMAR ALFA-ROUKH, Ministre de l'enseignement supérieur, de la Recherche Scientifique et de la Formation Professionnelle du Tchad a été élu à l'unanimité et par acclamation, Président du Conseil d'Administration de l'Ecole Inter-Etats des Sciences et Médecine Vétérinaires (EISMV) de Dakar pour l'exercice 2007-2008.

Les Ministre et Chefs de Délégation, très sensibles à l'accueil chaleureux et fraternel qui leur a été réservé durant leur séjour, expriment à son Excellence, Monsieur IDRIS DEBY ITNO, Président de la République du Tchad, au Gouvernement ainsi qu'au Peuple tchadien, leur déférente et profonde gratitude.

\*\*\*\*\*

## INSTALLATION AU CNAR D'UNE BASE DE DONNEES ET DE META- DONNEES GEOREFERENCEES GRACE A UNE BOURSE DE L'ASSO- CIATION GSDI

*J. Libar, Chef du Service Télédétection du CNAR*

Une des principales missions du Centre National d'Appui à la Recherche (CNAR) est de collecter, centraliser et diffuser la documentation scientifique et technique relative au Tchad. Parmi cette documentation, on appelle "**Information Géographique**" l'information qui représente un objet localisable dans l'espace : il s'agit des cartes, des photographies aériennes, des images satellites...

Au CNAR, la gestion de ce type d'information est confiée au **service de Télédétection** qui joue pratiquement le rôle de l'Institut de cartographie dans notre pays, pour satisfaire les besoins en cartes récentes ou actualisées exprimés par les chercheurs et les projets de développement.

Ce service a été impliqué dans de nombreux projets nationaux et internationaux et il a conçu et accumulé une grande quantité d'informations géographiques : cartes topographiques, agricoles, images satellites, relevés GPS...l'ensemble couvrant différentes localités du pays.

Ces données sont listées dans un catalogue sur papier, et bientôt une base de données informatisée leur sera dédiée. Dans ce cas, la recherche de données à référence spatiale devient moins longue, moins fastidieuse et plus sûre.

C'est pourquoi, l'idée d'un projet de **mise en place d'une base nationale de données et de métadonnées** a germé. Il s'agit d'organiser les données spatiales disponibles, de les convertir pour être utilisables par toutes les institutions tchadiennes, de les stocker et d'en rendre l'accès facile et rapide, y compris à travers Internet.

Ce projet a été soumis à l'**association GSDI (Global Spatial Data Infrastructure)**, [www.gsdi.org](http://www.gsdi.org), qui œuvre pour le développement de l'Information Géographique dans le monde et particulièrement dans les pays en voie de développement.

L'association GSDI lance chaque année un appel à concourir pour l'obtention de petites bourses qui peuvent faciliter la réalisation de projet compatible avec ses objectifs.

Cette année, 87 projets ont été soumis à l'association et pour sa première participation, le CNAR a été retenu parmi 20 lauréats provenant de pays d'Afrique, d'Amérique et d'Asie. Le CNAR a reçu une somme de **2 500 \$ US (environ 1 200 000 FCFA)** qui lui servira à acquérir un ordinateur.

Les données spatiales du Centre sont d'ores et déjà en cours de recensement et d'organisation. Lors d'une seconde étape, un inventaire plus large sera effectué auprès d'autres institutions nationales. Une fois la base installée, les chercheurs seront conviés à une conférence où sa structure et les procédures de consultation leur seront exposées.

## ENERGIE SOLAIRE PHOTOVOLTAÏQUE

*Dr Baba El-hadj Mallah , Directeur du CNAR*

L'énergie solaire possède des caractéristiques qui la distinguent fondamentalement des sources conventionnelles : pétrole ; gaz naturel, charbon, énergie nucléaire. Son apport énergétique est croissant et entièrement renouvelable dans chaque zone climatique ; il est disponible partout sur la planète et son utilisation, non seulement n'altère pas notre environnement, mais au contraire l'améliore par substitution des énergies fossiles responsables d'émission des gaz à effet de serre.

Ces qualités intrinsèques et uniques de l'énergie solaire imprègnent l'inconscient collectif au point où tout programme bénéficie d'un accueil à priori favorable des utilisateurs. Toutefois, on attribue souvent deux défauts à l'énergie solaire : sa dilution et sa variabilité. De même, la puissance maximale incidente est de 1 Kw/m<sup>2</sup>, c'est très petit par rapport aux puissances des équipements industriels centralisés, mais très grand par rapport aux besoins du secteur domestique et tertiaire des pays industrialisés et aux besoins domestiques, artisanaux et préindustriels des pays en développement.

En clair, l'énergie solaire est, naturellement par ses caractéristiques physiques et intrinsèques, la source d'énergie la mieux adaptée à la satisfaction des besoins modérés et dispersés.

### LE CHAMP D'APPLICATION DE L'ÉLECTRICITÉ PHOTOVOLTAÏQUE

Le photovoltaïque apparaît comme une source d'électricité qui est bien adaptée aux besoins limités, mais qui n'est pas concurrentielle lorsque la demande est importante. En effet, contrairement à la conversion thermique ou à la distribution par réseau interconnecté, le photovoltaïque ne permet pratiquement pas d'économie d'échelle : le premier Kwh coûte aussi cher que le centième.

On peut ainsi retenir les ordres de grandeur suivants :

- en dessous de 1 Kwh/jour, le photovoltaïque est en général la source la plus économique ;

- de 1 à 10 Kwh/jour, il peut rester concurrentiel, mais les coûts d'investissement deviennent élevés ;  
- au delà, il est à ce jour rarement économique et nécessite de toutes les façons, des investissements onéreux.

### LES AVANTAGES GÉNÉRAUX DES SYSTÈMES PHOTOVOLTAÏQUES

Quatre avantages fondamentaux font de ces systèmes une situation de choix pour la micro-électrification rurale dans un contexte de développement durable.

- Ce sont des systèmes modulaires, applicables des plus petites unités (par exemple calculatrice solaire) à plusieurs centaines de kilowatts. Cet avantage permet de faire évoluer une installation selon l'accroissement des besoins et les possibilités de financement.

- La production d'électricité se fait sur le site même d'utilisation, ce qui réduit presque totalement les réseaux de distribution d'électricité ou les infrastructures permettant la livraison d'énergie primaire (la livraison de fuel pour les groupes diesels par exemple).

- Ces systèmes offrent une excellente fiabilité avec de faibles coûts de maintenance et d'exploitation. En effet ils s'usent peu, étant donné qu'ils ne comprennent aucune pièce tournant ou en mouvement.

- L'énergie générée est non-polluante par nature et est renouvelable et disponible sur le site.

Pour l'électrification rurale, les avantages des systèmes photovoltaïques par rapport aux solutions classiques d'alimentation électrique sont aussi :

- Souplesse d'installation ;

- Maintenance légère pouvant se limiter :

a) au nettoyage de la surface des modules solides ;

b) au contrôle du niveau d'électrolyse des batteries d'accumulateurs et à l'addition d'eau en cas de besoin ;

c) au graissage des bornes de ces batteries.

absence de pollution ( pas de fumée ou de bruits géants en émission radio).

- Fiabilité de fonctionnement ; le taux de pannes observées avec ces systèmes est en général plus bas que celui observé avec une alimentation classique.